

SOS Inceste

Pour Re



Rapport d'activité 2025

SOS Inceste Pour REVIVRE : de la survie à la vie

RAPPORT MORAL 2025

2025 a été l'année des 40 ans de l'association. 40 ans de lutte contre le déni sociétal et l'isolement des victimes d'inceste, isolement qui se prolonge bien souvent jusqu'à l'âge adulte. 40 ans debout dans le sillage d'Eva Thomas, fondatrice de l'association et toujours résolument en action.

En octobre, une semaine anniversaire nous a permis d'aller à la rencontre des personnes concernées – victimes, proches, citoyennes et citoyens – grâce à une série d'évènements et de tables rondes pour réfléchir ensemble, créer du lien et ressentir la solidarité, la résistance et l'envie de joie de celles et ceux dont les vies ont été fracassées par la violence de l'inceste.

L'inceste atteint le corps et l'esprit. L'inceste, vécu le plus souvent dans la honte et le silence, laisse une plaie à vif qu'il faut parfois des décennies pour nommer et commencer à la soigner. C'est à ce moment-là que SOS Inceste Pour REVIVRE fait une différence.

L'accompagnement des personnes, c'est notre cœur de mission. Nous proposons un lieu ressource, un étayage sur un chemin de courage.

2025 c'est aussi l'année des mères protectrices, ce n'est pas la première ni la dernière année de l'horreur. Des mères qui dénoncent l'inceste subi par leurs enfants et que nos institutions punissent pour cela : perçues comme étant celles qui menacent l'ordre social, elles sont régulièrement privées de leurs enfants qui peuvent être confiés à l'agresseur présumé. Plutôt sacrifier les enfants qu'admettre la réalité de l'inceste, notamment sur les tout petits : voilà où nous en sommes. Ne montrez pas ce qu'on ne veut pas voir.

2025 pourtant, c'est l'année de cette statistique stupéfiante : 614 enfants de 0 à 2 ans ont été accueillis en unités médico-judiciaires en 2024 pour des violences sexuelles, selon la Mission interministérielle pour la protection des femmes. La réalité qu'on ne peut ignorer.

2025 c'est l'année où nous avons pris un risque : celui de recruter, sur nos fonds propres, une coordinatrice pour permettre une réponse efficace à l'explosion des demandes : demandes d'accompagnement des victimes et de leurs proches, demandes de formation des professionnel.les, demandes de participation à des évènements de sensibilisation. Nous avons choisi de nous donner les moyens d'y répondre mais cette réponse repose encore, largement, sur l'engagement de nos bénévoles : un travail gratuit, peu visible, pourtant indispensable et d'une immense valeur.

2025 c'est l'année qui n'a toujours pas vu l'arrivée d'une politique publique globale de lutte contre l'inceste, ni la mise en œuvre des 82 préconisations de la CIIVISE, ni un budget dédié à la lutte contre l'inceste et à l'accompagnement des victimes.

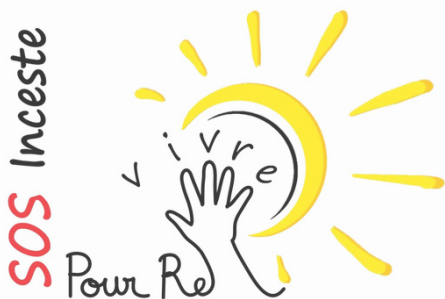
Alors en 2026 est-il permis d'être optimistes quant à la capacité qu'aura notre société d'éradiquer définitivement la culture de l'inceste? Nul ne le sait. Mais ce que nous savons c'est que nous serons là, debout et fortes, prêtes à accueillir, écouter, accompagner, former, sensibiliser, réfléchir, lutter, dénoncer les manquements, proposer, bref agir ; **nous serons là pour contribuer à une société plus respectueuse des enfants et de leur parole.** Pour 40 ans encore, s'il le faut.

Les administratrices de SOS Inceste Pour REVIVRE

C. Balmain, C. Desmoulins, S. Lafont, AM. Millat, P. Valière

SOMMAIRE

	QUI NOUS SOMMES	5
	1. ACCEILLIR LA PAROLE ET ACCOMPAGNER LES PARCOURS DE RECONSTRUCTION	6
	Les permanences d'écoute : une porte d'entrée essentielle	7
	Les groupes de parole : rompre l'isolement	9
	L'accès au soin psychotraumatique	11
	Les atelier psychocorporels : se reconstruire autrement	12
	2. FAIRE DU LIEN : FAIRE COLLECTIF ET ÉLARGIR LE RÉSEAU	13
	Les bénévoles : une force vive	13
	Parler d'inceste hors les murs : transmettre et sensibiliser	13
	Un réseau de partenaires en expansion	15
	Les 40 ans : un événement pour relier	16
	3. ASSURER L'AVENIR : STRUCTURER L'ASSOCIATION POUR PÉRENNISER SON ACTION	20
	Un budget en augmentation, reflet d'une montée en puissance	20
	Le recrutement d'un poste salarié de coordination	20
	Le déménagement au sein de la Maison des Droits de l'Enfant et des Victimes durant l'Enfance	21
	La structuration de l'offre de formation	21
	L'accompagnement des parents protecteurs : un pôle dédié	22
	Le projet de lieu de Ressources et d'informations sur l'inceste	23
	PERSPECTIVES 2026	24
	INFORMATIONS & CONTACT	24



QUI NOUS SOMMES

Comment les victimes unissent leurs forces et leur capacité de penser pour se reconstruire.

En 1985, une voix s'élève pour dénoncer le **crime d'inceste et le déni sociétal** qui l'entoure. C'est celle d'**Eva Thomas**, survivante et autrice du livre *Le Viol du Silence*. Son témoignage dans l'émission *Les Dossiers de l'écran* bouleverse l'opinion publique, des centaines de lettres affluent, révélant une réalité longtemps restée invisible.

Avec quelques proches, Eva Thomas fonde **SOS Inceste le 14 novembre 1985 à Grenoble**, première association en France dédiée aux victimes d'inceste. L'objectif est clair : **briser le silence, rappeler la loi et créer un espace d'écoute et d'accompagnement** pour les personnes concernées.

Au départ, l'association fonctionne sans moyens financiers, depuis le domicile de la fondatrice. En 1996, la Ville de Grenoble met à disposition un local qui permet d'organiser les premières permanences d'écoute et des groupes de parole. Très rapidement, l'association devient un lieu où les victimes peuvent enfin être entendues et reconnues.

En 1994, l'association devient **SOS Inceste Pour REVIVRE**, affirmant une promesse essentielle : accompagner les personnes victimes sur leur chemin de reconstruction et reconnaître leur capacité à devenir actrices de leur vie.

En 2009, l'association est reconnue d'**intérêt général**.

Aujourd'hui, SOS Inceste pour REVIVRE poursuit ses missions grâce à l'engagement d'une équipe de **bénévoles et de professionnelles engagées**. L'association agit pour :

- **accueillir et accompagner les personnes victimes et leurs proches,**
- **combattre et prévenir l'inceste,**
- **faire évoluer les représentations sociales et la prise de conscience collective.**

Face à l'augmentation des sollicitations et au manque de structures spécialisées, l'association porte aujourd'hui un projet structurant : la création d'un **Lieu de ressources et d'informations sur l'inceste**, destiné à renforcer l'accueil, l'accompagnement et la prévention sur le territoire.

Quarante ans après sa création, SOS Inceste pour REVIVRE poursuit le même engagement : **faire reculer le silence, soutenir les personnes concernées et contribuer à une transformation durable du regard de la société sur l'inceste.**

1. ACCOMPAGNER : ACCEUILLIR LA PAROLE ET ACCOMPAGNER LES PARCOURS DE RECONSTRUCTION

Accueillir la parole

des personnes concernées par l'inceste et les violences sexuelles dans l'enfance constitue la mission fondatrice de SOS Inceste Pour REVIVRE.

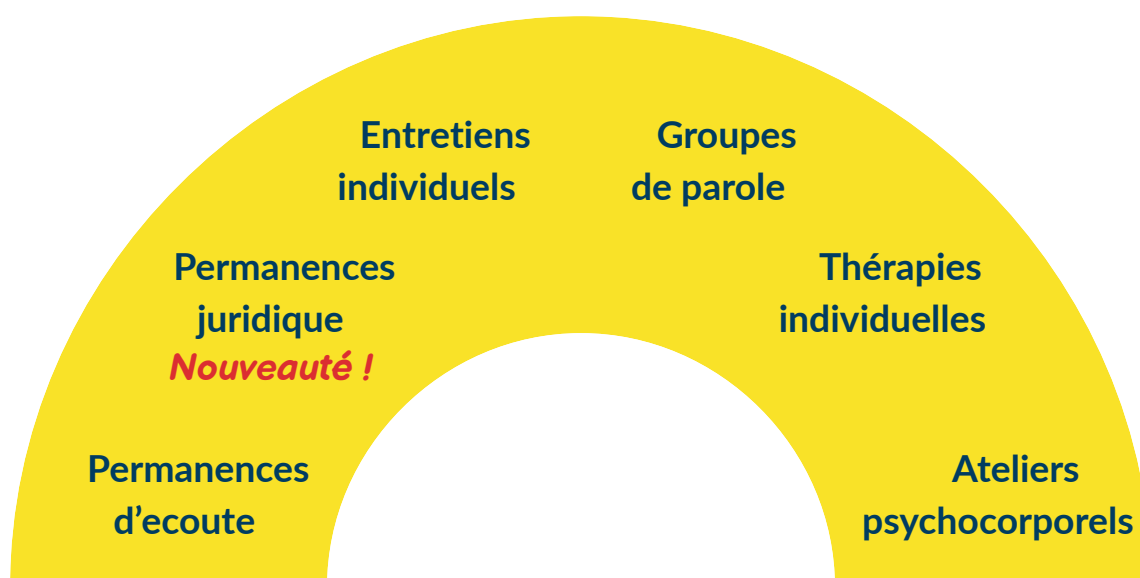
Pourquoi accueillir la parole ?

Parce que parler et être entendu est souvent la première étape du chemin de reconstruction. Mettre des mots sur ce qui a été vécu, sortir du silence, être reconnu dans sa souffrance : autant d'étapes qui permettent peu à peu de se réapproprier son histoire, son corps et sa vie.

Chaque personne avance à son rythme dans ce chemin singulier, où l'on passe progressivement de la survie à la vie. C'est le sens du "Pour REVIVRE" inscrit dans le nom de notre association.

En 2025, l'association poursuit cet engagement à travers plusieurs dispositifs complémentaires : permanences d'écoute téléphonique, entretiens individuels, groupes de parole, accès au soin psychotraumatique et ateliers psychocorporels.

Les dispositifs d'accompagnement proposés par l'association



LES PERMANENCES D'ÉCOUTE : UNE PORTE D'ENTRÉE ESSENTIELLE

Les permanences d'écoute téléphonique constituent l'un des dispositifs historiques de l'association. Elles représentent souvent le **premier point de contact** pour les personnes souhaitant parler de violences sexuelles subies dans l'enfance.

Ces appels proviennent de personnes aux **profils variés** : personnes victimes, proches de victimes, ou encore professionnel·les confronté·es à des situations d'inceste dans leur pratique.

Pour beaucoup, **appeler l'association est une étape importante**. Certaines n'ont jamais parlé de ce qu'elles ont vécu, d'autres ont rencontré des réactions de déni ou d'incrédulité.

Les permanences offrent un espace où la parole peut être accueillie avec empathie, dans un cadre marqué par la confidentialité et l'absence de jugement.

Nous constatons de plus en plus d'appels provenant d'hommes agressés dans l'enfance, dont la parole nous semble se libérer plus difficilement que celle des femmes. Les agressions sexuelles sur les garçons représentent une part importante de la pédocriminalité et des agressions incestueuses, dont le pourcentage est difficile à définir avec exactitude. Certains hommes qui nous appellent expriment de l'étonnement -et du soulagement- quand nous leur assurons qu'ils ne sont pas seuls.

Pourquoi les écoutes sont-elles réalisées en binôme ?

Le fonctionnement en binôme permet qu'une écoutante se consacre entièrement à la parole de l'appelant·e, tandis que la co-écoutante peut noter les éléments statistiques, chercher des informations utiles à l'appelant·e, et participer au débriefing après l'écoute qui peut être émotionnellement exigeante. Ce travail à deux garantit une **amélioration constante de la qualité d'écoute, a valeur de terrain de formation pour les aspirant.es écoutant.es** et répond à une conviction essentielle de l'association : **ne jamais reproduire le secret et le huis-clos** propres à l'inceste. Les prénoms des deux écoutantes sont toujours donnés en début d'appel, dans un souci de transparence.

EN 2025 :

1 permanence par semaine

*35 permanences d'écoute
12 écoutantes*

*282 appels reçus
dont 55 messages laissés sur le
répondeur*

*93 conversations avec des
personnes victimes ou leurs
proches ou des professionnel·les*

*A l'issue d'une telle conversation,
chaque personne qui est prête
pourra participer au groupe de
parole approprié après avoir été
reçue en entretien individuel*

**+ 21 ACCOMPAGNEMENTS EN
2025 PAR RAPPORT À 2024**

Les entretiens individuels : prendre le temps de se rencontrer

Après un premier échange téléphonique, les personnes souhaitant participer à un groupe de parole sont reçues en **entretien préalable par deux bénévoles**.

Ces rencontres en présentiel constituent une **étape importante** du protocole d'entrée dans les groupes.

Elles permettent à la personne de parler dans un cadre sécurisant, de découvrir le fonctionnement du groupe, de mesurer comment elle se sent à l'idée de prendre la parole face à d'autres, et de confirmer ou non sa demande de participation.

EN 2025

*26 entretiens
individuels ont été
réalisés par les
écoutantes*



Une supervision indispensable pour les écoutantes et les régulatrices des groupes de parole

L'écoute de récits traumatiques peut être éprouvante. Afin de soutenir les bénévoles dans leur engagement, toutes les écoutantes et les régulatrices des groupes de parole de l'association bénéficient de **séances régulières de supervision collective animées par une psychologue**.

Ces temps permettent d'échanger autour des situations rencontrées, de prendre du recul sur les émotions suscitées par certaines écoutes et de prévenir les effets du stress émotionnel et du traumatisme vicariant liés à l'écoute de récits difficiles.

La supervision est également un espace pour **développer les compétences d'écoute et d'intervention des bénévoles**, garantissant ainsi une meilleure qualité d'accompagnement des personnes accueillies.

Au-delà de cet appui professionnel, ces séances constituent un moment important de cohésion : elles contribuent à « **faire équipe** », à réfléchir collectivement à la posture de l'association et à ses engagements.

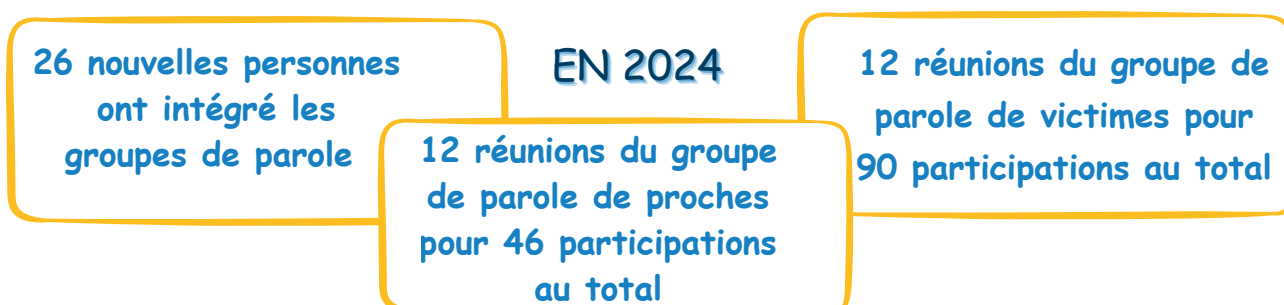
En 2025, **7 séances de supervision** ont été réalisées.

LES GROUPES DE PAROLE : ROMPRE L'ISOLEMENT

Les groupes de parole constituent un pilier de l'accompagnement proposé par SOS Inceste Pour REVIVRE.

L'association propose deux groupes distincts : l'un pour les **personnes victimes d'inceste**, l'autre pour leurs **proches** (conjoint-es, adelphe-s, mères protectrices...).

Partager son expérience avec d'autres personnes ayant éprouvé des ressentis similaires permet souvent de **rompre l'isolement**, de mieux comprendre les effets du traumatisme et de développer des ressources pour poursuivre son chemin de reconstruction.



Comment fonctionne un groupe de parole

Chaque groupe est régulé par une **psychologue formée** à l'inceste et au psychotraumatisme, qui veille au respect d'un cadre collectif sécurisant : confidentialité, répartition de la parole, écoute mutuelle et absence de jugement.

Les groupes de parole proposés par SOS Inceste Pour Revivre offrent un **cadre collectif sécurisant** dans lequel les participant-es peuvent partager leur expérience et leur cheminement.

Les effets observés

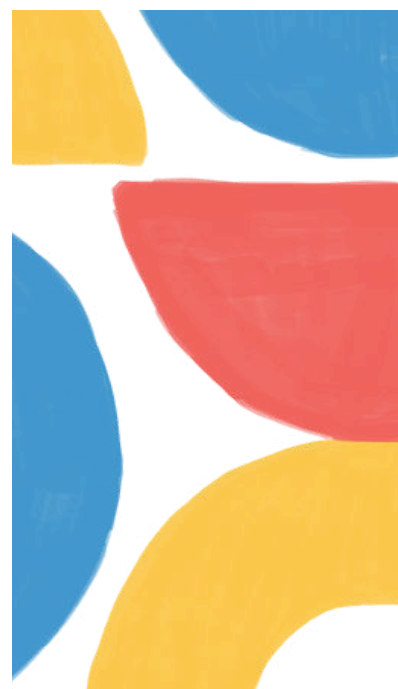
Les retours au questionnaire de satisfaction permettent d'identifier différents effets positifs liés à la participation aux groupes de parole.

Les participant-es évoquent notamment :

- une **amélioration de leur état mental**
- une **diminution du sentiment d'isolement**
- un **renforcement du soutien social**
- le développement de **ressources internes** pour faire face aux conséquences du traumatisme
- un **sentiment accru d'agentivité** dans leur parcours

Ces éléments confirment l'importance des groupes de parole comme espace de soutien et de reconstruction.

Ce que les participant·es en disent



Les mots utilisés par les participant·es soulignent l'importance d'un **cadre sécurisant et bienveillant**, ainsi que le rôle du groupe dans la **sortie de l'isolement et la mise en sens de l'expérience traumatique**.

« Un espace très précieux qui me permet de mettre des mots sur les impacts du traumatisme et de toucher du doigt que je ne suis pas seule. Le cadre est sécurisant, la parole libre et respectée. »

Participante - groupe de parole victimes

Enseignements pour l'association

Les questionnaires de satisfaction mentionnent également un **nombre de participant·es parfois élevé**, pouvant limiter le temps de parole individuel.

Cette évolution s'explique en partie par une **augmentation des sollicitations adressées à l'association**. L'année des **40 ans de SOS Inceste Pour REVIVRE** a contribué à renforcer sa visibilité, dans un contexte où la parole des victimes d'inceste se libère progressivement, tandis que les structures d'accueil spécialisées restent encore trop peu nombreuses.

Ces retours invitent l'association à multiplier les groupes de parole pour augmenter leur fréquence et permettre à plus de personnes d'y participer dans un cadre respectueux des besoins et sécurisant.

L'ACCÈS AUX SOINS DU PSYCHO-TRAUMA

Depuis 2023, grâce au soutien financier l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône Alpes, SOS Inceste Pour REVIVRE peut proposer des **séances de thérapie spécialisées dans le traitement du psychotraumatisme**.

Ces séances sont réalisées par des psychologues formées, notamment en EMDR.

Ce dispositif permet de soutenir les personnes concernées par l'inceste et assimilé, notamment lorsque leurs ressources financières ne permettent pas d'accéder à un suivi spécialisé.

EN 2025

- 3 psychologues impliquées
- 43 séances individuelles financées
- 7 personnes accompagnées

L'accès au soin psychotraumatique

Les violences sexuelles dans l'enfance peuvent avoir des conséquences durables sur la santé mentale et physique : stress post-traumatique, anxiété, dépression, troubles somatiques ou difficultés relationnelles.

Les séances proposés dans ce cadre permettent d'accompagner les personnes dans leur parcours thérapeutique, en complément d'autres espaces proposés par l'association : permanences d'écoute, groupes de parole et ateliers psychocorporels.

Une approche thérapeutique reconnue

Les psychologues mobilisées dans ce dispositif sont formées à différentes approches de traitement du psychotraumatisme, notamment l'**EMDR (Eye Movement Desensitization and Reprocessing)**.

Cette méthode est aujourd'hui reconnue pour son efficacité dans le traitement des traumatismes liés aux violences sexuelles.

LES ATELIERS PSYCHO-CORPORELS : SE RECONSTRUIRE AUTREMENT

Les violences sexuelles dans l'enfance marquent profondément le corps. Pour compléter les espaces de parole, l'association propose des ateliers permettant d'explorer d'autres formes de reconstruction.

Les ateliers de yoga offrent un espace **sécurisant et bienveillant** pour se reconnecter à ses sensations, à sa respiration et à ses ressources internes. La pratique favorise **l'ancrage, la détente et la concentration**.

Les séances sont animées par une **intervenante qualifiée, bénévole de longue date de l'association**.

Les ateliers sont **réservés aux femmes** et **adaptés** aux participantes.

YOGA

8 ateliers
21 participations
4 nouvelles personnes

THÉÂTRE

4 ateliers
5 participations par atelier
lectures du texte de Mélissa
Zehner lors des 40 ans

Les ateliers théâtre permettent d'explorer la **créativité** et de travailler la **confiance en soi** à travers l'expression corporelle et collective.

Une mission historique qui se poursuit... et s'élargit

A travers l'ensemble de ces actions – écoute, groupes de parole, accès au soin et ateliers psychocorporels - SOS Inceste Pour REVIVRE poursuit sa **mission fondatrice** : accueillir la parole et soutenir les parcours de reconstruction des personnes concernées par l'inceste.

Depuis décembre 2025, l'association propose également une **permanence juridique mensuelle** assurée par une avocate bénévole. L'objectif de cette permanence est d'offrir de précieux conseils aux personnes souhaitant s'engager dans un parcours judiciaires, les premiers conseils.

2. FAIRE DU LIEN : FAIRE COLLECTIF ET ÉLARGIR LE RÉSEAU

LES BÉNÉVOLES : UNE FORCE VIVE DE L'ASSOCIATION

SOS Inceste Pour REVIVRE fonctionne avant tout grâce à l'engagement de ses bénévoles. En 2025, **13 bénévoles actives** participent aux différentes missions de l'association : écoute téléphonique, gestion des groupes de parole, organisation d'événements, sensibilisation et formation.

Deux nouvelles bénévoles ont rejoint l'association cette année : **Séverine et Laurence**.

Afin de soutenir cet engagement, l'association organise régulièrement des **temps de formation et de supervision**, permettant de partager les pratiques, de prendre du recul sur les situations rencontrées et de préserver la qualité de l'écoute.

13 bénévoles actives

2 nouvelles bénévoles

2.000 heures de bénévolat soit l'équivalent de 1,25 équivalent temps plein

PARLER D'INCESTE HORS LES MURS : TRANSMETTRE ET SENSIBILISER

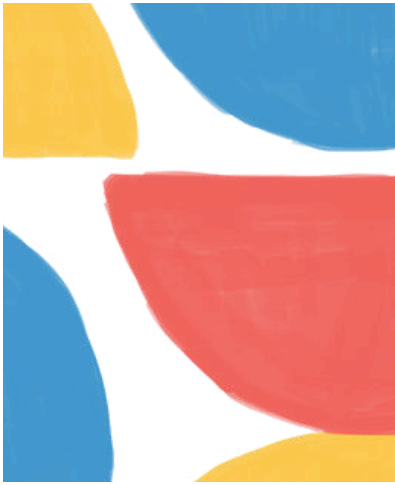
Faire du lien, c'est aussi aller vers l'extérieur : former, sensibiliser, accompagner des œuvres et des espaces qui parlent de l'inceste là où il est encore trop souvent tu.

Sensibiliser les citoyen·nes et former les professionnel·les de demain

En avril 2025, des bénévoles de SOS IPR sont intervenues à **Ocellia** (Ecole de Travail Social à Echirolles), à la demande des étudiant·es elles-mêmes, pour former les futur·es travailleur·euses sociales au repérage et à l'accompagnement des victimes d'inceste, qu'il s'agisse d'enfants ou d'adultes victimes durant l'enfance. Une intervention qui dit quelque chose d'encourageant : la nouvelle génération de travailleur·euses sociales veut être formée à ces réalités.

En novembre 2025, à l'occasion de la **Semaine des droits de l'enfant**, la ville d'**Eybens** a organisé une conférence à laquelle nos bénévoles ont participé aux côtés de l'Enfant Bleu et d'Eva Thomas, dont l'expertise continue de rayonner bien au-delà de l'association.

Accompagner les oeuvres qui parlent



Faire du lien, c'est aussi reconnaître et soutenir les artistes qui mettent en scène ces réalités. En 2025, des bénévoles de SOS IPR ont accompagné **Chevaleresses**, pièce de **Nolwenn Le Doth** jouée au **Théâtre Municipal de Grenoble** (également programmée dans le cadre des 40 ans de l'association). En mai 2025, elles sont intervenues aux côtés de la dramaturge au **Lycée ISER-Bordier**, pour ouvrir avec les jeunes un espace de parole et de réflexion autour des thèmes abordés dans la pièce.

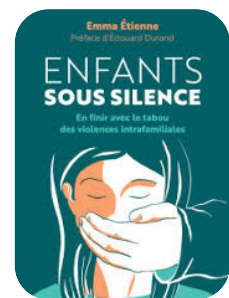
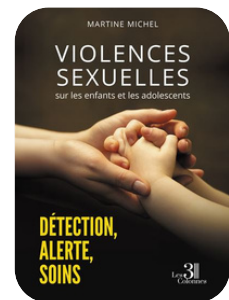
La bibliothèque : une ressource vivante

L'association met également à disposition de ses adhérent-es une bibliothèque spécialisée rassemblant **ouvrages, témoignages, enquêtes, romans et ressources documentaires**, consacrée à l'inceste et aux violences sexuelles dans l'enfance, à leurs conséquences et aux parcours de reconstruction.

Les permanences de la bibliothèque sont **assurées par des bénévoles**, qui accueillent les personnes souhaitant consulter ou emprunter des ouvrages.

Ce fonds documentaire constitue une ressource pour approfondir la compréhension de l'inceste, nourrir la réflexion collective et accompagner les parcours de reconstruction.

En 2025, la bibliothèque s'est enrichie de **nouveaux ouvrages**, qui témoignent de la vitalité éditorial autour de ces questions et de la volonté de l'association de rester à la pointe des savoirs disponibles.



UN RÉSEAU DE PARTENAIRES EN EXPANSION

Petit à petit, forte du travail de qualité de ses bénévoles, SOS IPR s'est imposée comme un **acteur reconnu dans l'écosystème de la protection de l'enfance et de la lutte contre les violences sexuelles**. Les 40 ans de l'association ont constitué une opportunité décisive pour élargir ses partenariats vers de nouveaux mécènes privés et bancaires, mais aussi vers de nouveaux terrains d'intervention et de formation (voir section II.3).

Car un réseau, ça se construit et ça s'entretient. C'est en s'investissant activement dans des espaces collectifs, locaux et nationaux, que l'association continue d'élargir son réseau, pour faire rayonner son expertise et apprendre des partenaires.

Deux exemples de réseaux dans lesquels SOS IPR est investit :

Au niveau national :



SOS IPR est membre du **Collectif pour l'Enfance**, qui rassemble près de 50 associations mobilisées pour les droits des enfants victimes de violences sexuelles. Fondé sur la reconnaissance légale de l'incapacité de l'enfant à consentir à un acte sexuel avec un adulte, ce collectif agit pour **faire évoluer le cadre législatif et renforcer la protection des mineurs face à l'inceste et à la pédocriminalité**. Cette

appartenance ancre SOS IPR dans un mouvement national de transformation du droit et du regard social et lui permet de peser collectivement.

Au niveau local : le groupe de travail inter-associatif animé par la Déléguée Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité

L'association participe également au groupe de travail inter-associatif animé par la Déléguée départementale aux droits des femmes de l'Isère, Madame Sarah Marcato. Réunissant des associations de toute l'Isère, ce réseau permet à SOS IPR de **coordonner son action avec les acteur·rices engagé·es contre les violences intrafamiliales**.

Cette présence traduit une conviction forte : aucune émancipation individuelle n'est possible sans transformation collective. **Lutter contre l'inceste, c'est aussi lutter contre les rapports de domination qui le rendent possible et le taisent**. En inscrivant ses pratiques dans le cadre de la Convention d'Istanbul, l'association contribue à une réponse plus cohérente et complémentaire face à l'ampleur des violences.

Une participation rendue possible par l'humain

S'investir dans ces réseaux prend du temps et c'est précisément ce que permettent à la fois le salariat et la mobilisation constante des bénévoles. C'est grâce à elles que SOS IPR peut être présente là où se jouent, aussi, les batailles collectives.



LES 40 ANS DE L'ASSOCIATION

Un événement pour rassembler, sensibiliser et faire entendre la parole

13 - 19 octobre 2025

En 2025, l'association a célébré **quarante ans d'existence et d'engagement** aux côtés des personnes victimes d'inceste et de violences sexuelles dans l'enfance.

Cette semaine d'événements a été pensée comme un moment de rencontre entre **personnes concernées, professionnel-les et grand public.**



PROGRAMME
40 ANS SOS INCESTE POUR REVIVRE
Une semaine d'événements à Grenoble du 13 au 19 octobre 2025

- Réunion de médiation** avec Eva Thomas, Lundi 13 octobre, 17h, Centre de Grenoble. Rencontre de médiation autour d'un dossier pour la réconciliation. Les médiateurs sont disponibles pour vous accompagner et faire entendre la parole dans un cadre de protection de l'enfance.
- Projet de film Casandre** avec la réalisatrice Valérie Merzin, Mardi 14 octobre, 20h15, Centre de Grenoble. Rencontre long-métrage passant de Valérie Merzin. Casandre plonge dans l'inceste dans le monde familial progressif par son médium. Elle trace une délicate spirale dans le monde adulte. Cette parole, poétique et puissante symbolique. Prochaines dates : novembre 2025 à la 17e édition de l'Festival du Film de la Ville de Grenoble.
- L'inceste, comment en parler ?**, Mercredi 15 octobre, 14h30 - 17h30, Centre de Grenoble. Rencontre avec l'association autour d'un atelier de langage (parole, écoute, 02, liens juridiques).
- Réunion avec Aï Fara pour Fira Sûr**, Jeudi 16 octobre, 17h, Centre de Grenoble. Fira Sûr est un recueil poétique illustré qui est à la fois un recueil de témoignages et un guide de l'inceste, un espace de parole et de soutien. Réunion autour de la lecture de l'ouvrage et de la présentation de l'association Fira Sûr.
- Soirée avec Pauline L. Sautou**, Vendredi 17 octobre, 19h, Centre de Grenoble. Auteure de l'art-thérapie Pauline L. Sautou, des ateliers de médiation des bruits de l'inceste, de l'inceste et de la parole en cours dans plusieurs salles de justice. Avec l'auteur et l'animatrice Aï Fara et quelques personnes ayant pu profiter de ses ateliers. Inscription en ligne sur www.40ans-sos-inceste.com.
- Conférence spécialisée de Florence Duru**, Samedi 18 octobre, 14h, Centre de Grenoble. « Est-ce que ça va un jour plus... Ou plutôt... Et si l'inceste était le plus de parler ? Une conférence spécialisée spécialisée. Rencontre avec notre animatrice et animatrice pour aborder les mécanismes de l'inceste, accompagner d'individus de l'inceste qui l'ont vécu et réfléchir au passé. »
- Table ronde « Vous rebelles dans le silence de la société »**, Samedi 18 octobre, 14h, Centre de Grenoble. Avec Christine Joubert, animatrice, Bénédicte Bouchet, animatrice et fondatrice de l'association SPEAK, l'animatrice Aï Fara, l'animatrice et fondatrice de l'association Fira Sûr, l'animatrice et fondatrice de l'association SOS Inceste pour revivre.
- Chevaleresse**, Samedi 18 octobre, 20h, Centre de Grenoble. Soirée d'art et de poésie. Chevaleresse raconte la rencontre d'une jeune fille avec une chevaleresse dans un monde où le droit n'est pas le même. Dans un récit poétique, l'association La Cité raconte la vie d'une jeune femme poète, poète et artiste. Inscription en ligne sur www.40ans-sos-inceste.com.
- Lectures nocturnes de La Nuit se lève**, Samedi 18 octobre, 20h, Centre de Grenoble. Rencontre avec les auteurs de la Nuit se lève, auteurs de l'association Millema Joubert. Millema Joubert est auteure, auteure et auteure, poète par son engagement artistique et poétique. Donner vos témoignages qui alimentent les ateliers de médiation et d'accompagnement des personnes concernées.
- Table ronde « Parcours du combattant »**, Dimanche 19 octobre, 14h, Centre de Grenoble. Avec Lionel Bouchet, psychologue, Nicolas Nédélec, président de la SPEAK, et Marie-Anne Duru, animatrice.
- Concert de GANG-LANG**, Dimanche 19 octobre, 14h30, Centre de Grenoble. Un concert avec l'association Millema Joubert. Millema Joubert est auteure, auteure et auteure, poète par son engagement artistique et poétique. Donner vos témoignages qui alimentent les ateliers de médiation et d'accompagnement des personnes concernées.



Les 40 ans en quelques mots :

MÉMOIRE • VISIBILITÉ • SENSIBILISATION • RENCONTRE • MOBILISATION

LES 40 ANS : UNE MOBILISATION COLLECTIVE

L'organisation de la semaine des 40 ans a reposé sur un **engagement important** des bénévoles de l'association. Pendant plusieurs mois, elles ont participé à la préparation de la programmation, à la coordination des événements, à l'accueil du public et aux échanges avec les partenaires.

Cet anniversaire a également permis de **renforcer les liens** entre SOS Inceste Pour REVIVRE et de nombreux acteurs du territoire.

*20 bénévoles
mobilisé.es*

*600 heures de
bénévolat*

Les partenaires

SOS Inceste Pour Revivre remercie ses partenaires, sans qui ces 40 ans n'auraient pas été possible,

La Ville de Grenoble, le Conseil Départemental de l'Isère,
SESAME Solidarités, le Crédit Mutuel, POMA
La Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité

Le théâtre municipal de Grenoble,
Le centre chorégraphique national de Grenoble,
Le cinéma Le Club
La librairie Les Modernes et la librairie LUNA
Music Plus



Ainsi que tous **les bénévoles** qui ont contribué à la réussite de cet événement

UNE MOBILISATION QUI SE PROLONGE

*nouvelles demandes
de formation et de
partenariat*

*nouvelles
propositions de
bénévolat*

*augmentation
des appels et
sollicitations*

*nouvelles
adhésions*

Les 40 ans ont contribué à **renforcer la visibilité** de SOS Inceste Pour REVIVRE sur le territoire.

À la suite de cette semaine, l'association a reçu de **nouvelles proposition de bénévolat**, plusieurs sollicitations de partenaires et des propositions d'interventions ou de formations.

Cette dynamique confirme la place croissante de SOS Inceste Pour REVIVRE comme acteur identifié de la lutte contre l'inceste et de l'accompagnement des personnes concernées.

Remise de médaille à Eva Thomas

La semaine anniversaire s'est ouverte par un temps fort de reconnaissance avec la remise d'une médaille à Eva Thomas, l'une des premières femmes à avoir brisé le silence sur l'inceste en France. Ce moment solennel, organisé à la mairie de Grenoble, a réuni une trentaine de personnes autour d'une figure majeure du combat contre les violences incestueuses.



Eva Thomas entourée d'amies et de bénévoles portant ses créations d'art-thérapie



Spectacle Chevaleresse

La représentation de Chevaleresse au Théâtre de Poche a affiché complet avec 154 spectateur·ices. Ce spectacle a offert un moment fort, mêlant émotion, engagement et création artistique autour des questions de domination, de résistance et de sororité.

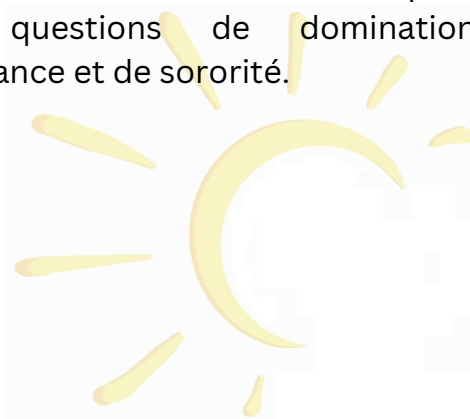


Table ronde « Voix rebelles dans le silence de la société »

La table ronde « Voix rebelles dans le silence de la société », réunissant Cécile Cée, Emma Étienne, Floriane Durin et Eva Thomas, a attiré 85 personnes. Les échanges ont souligné la force des parcours de résistance et l'importance de rendre visibles les voix de celles et ceux qui refusent le silence.



Lecture publique de La nuit se lève

La lecture d'extraits de *La nuit se lève*, proposée par les participantes aux ateliers théâtre et organisée par **Mélissa Zehler**, en sa présence, a réuni 55 personnes. Ce moment a mis en valeur le travail mené tout au long de l'année et la capacité du théâtre à soutenir l'expression, la confiance et la prise de parole.



Conférence gesticulée de Floriane Durin

« Ces choses là on n'en parle pas... On oublie! »

La conférence gesticulée de **Floriane Durin**, « Ces choses-là on n'en parle pas... On oublie », a rassemblé 70 personnes. À travers un récit mêlant expérience personnelle, analyse sociale et engagement, cette intervention a mis en lumière les **mécanismes du silence et de l'oubli** qui entourent encore l'inceste.



Table ronde

« Parcours des combattant.es »

La table ronde « Parcours des combattant.es », avec Lionel Bauchot, Nathalie Mathieu et Flore Abadie, a rassemblé 80 personnes. Les intervenant-es ont partagé leurs expériences des démarches judiciaires, médicales et sociales, mettant en évidence les obstacles rencontrés par les victimes et la nécessité d'un meilleur accompagnement.



3. ASSURER L'AVENIR : STRUCTURER L'ASSOCIATION POUR PÉRENNISER SON ACTION

En 2025, SOS Inceste Pour REVIVRE a franchi une **nouvelle étape** de son développement. Face à l'augmentation des besoins et des sollicitations, l'association a poursuivi sa structuration afin de consolider ses actions et de préparer l'avenir.

Cette dynamique s'est traduite par le renforcement des moyens de fonctionnement, la création d'un poste de coordination, le développement de nouveaux projets et la préparation d'un lieu ressource consacré à l'inceste.

LA CRÉATION D'UN POSTE SALARIÉ DE COORDINATION

Le développement amorcé par l'association ne pouvait plus reposer uniquement sur les épaules des bénévoles. En septembre 2025, SOS IPR a franchi une étape importante en **recrutant une étudiante en Master 2 en contrat d'alternance pour un an, jusqu'en septembre 2026**. C'est un investissement sur l'avenir, rendu possible par un dispositif relativement peu onéreux et soutenu financièrement, le contrat d'apprentissage. Ce poste de coordination est pluriel :

UN BUDGET EN AUGMENTATION, REFLET D'UNE MONTÉE EN PUISSANCE

Le budget global de l'association atteint **33 879 euros** en 2025, une augmentation significative qui reflète à la fois les efforts déployés à l'occasion des 40 ans et la structuration progressive de l'association. Cette croissance budgétaire traduit un pari assumé : investir pour se donner les moyens d'agir durablement avec la création d'un poste salarié de coordination et donc l'augmentation des charges de personnel.

gestion administrative et financière, soutien à la coordination des bénévoles, développement de projets partenariaux, représentation extérieure de l'association et surtout, recherche de financements. Cette dernière mission est vitale dans un secteur associatif encore trop peu reconnu comme priorité publique, et donc insuffisamment doté en financements dédiés. Aller chercher des partenaires publics et privés, tisser des relations avec des financeurs multiples : c'est un travail de longue haleine, chronophage, qui exige une présence et une disponibilité professionnelles.

+ 6.879 € du budget en 2025
+ 20% par rapport à 2024

Une nouvelle étape pour SOS Inceste Pour REVIVRE.

LE DÉMÉNAGEMENT AU SEIN DE LA MAISON DES DROITS DES ENFANTS ET DES VICTIMES DURANT L'ENFANCE

En 2025, dans le prolongement du rapport d'activité 2024, SOS IPR a rejoint l'Enfant Bleu et Chrysallis au sein de locaux mis à dispositions par la Ville de Grenoble, pour construire collectivement ce que les trois associations commencent à appeler ensemble **la Maison des Droits de l'Enfant et des Victimes durant l'Enfance**. Trois structures aux approches complémentaires, un projet commun en train de prendre forme.

La signalétique est en cours de mise en place, soutenue par la Ville de Grenoble qui met gracieusement ces locaux à disposition. Peu à peu, au-delà du partage d'espace, c'est une identité commune qui se construit et des façons concrètes d'agir ensemble qui tentent de s'inventer.



LA STRUCTURATION DE L'OFFRE DE FORMATION

Le développement des formations et sensibilisations « hors les murs » est l'un des grands axes de croissance de l'association.

En 2025, les **sollicitations ont été nombreuses et variées**, témoignant d'un besoin réel sur le territoire.

- Une maison de santé pluriprofessionnelle
- Une maison d'enfants à caractère social
- Une clinique psychiatrique à but non lucratif pour les jeunes
- La Direction Territoriale de l'ARS et ses professionnel·les du secteur médico-social
- L'Ecole de Travail Social Ocellia (conventionnement en cours)

Ces demandes seront concrétisées en 2026 et nécessitent de disposer en interne comme en externe de personnes formées pour assurer les interventions.

Deux bénévoles expérimentées ayant exercée des fonctions de formatrices dans leurs parcours professionnels, Mireille et Pascale, ont ainsi pris en charge cette structuration de l'offre de formation.

Une approche fondée sur :

- la pair-aidance
- l'accompagnement spécialisé
- l'expertise des professionnel·les

la reconstruction nécessite à la fois la force du ressenti partagé et la sécurité d'un accompagnement professionnel

L'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS PROTECTEURS : LA CRÉATION D'UN PÔLE DÉDIÉ

L'association est de plus en plus sollicitée par des **parents protecteurs**, en très grande majorité des **mères**. Ces femmes ont dénoncé des faits d'inceste subis par leurs enfants, le plus souvent perpétrés par leurs ex-conjoints, et se retrouvent systématiquement prises dans un **piège institutionnel et judiciaire** que la CIIVISE décrivait déjà dans son rapport public de novembre 2023 :

« À l'instant même de la révélation, ces mères sont prises dans un piège social :

- Ne pas alerter les institutions de protection et être accusées de négligence ou de complicité ;
- Les alerter en déposant plainte, en saisissant le juge aux affaires familiales, en écrivant aux services sociaux et être accusées de mensonges et de manipulation.

Ces mères portent plainte pour violences sexuelles à la suite des révélations de leurs enfants et, en cherchant à les protéger, se voient condamner pour non-représentation d'enfant ou se voient retirer la garde au profit du père. Or, poursuivre une mère pour non-représentation d'enfant, c'est d'abord la soumettre à l'injonction paradoxale mentionnée précédemment (protéger son enfant ou respecter la loi) mais c'est aussi envoyer l'enfant là où il ne veut pas aller parce qu'il y est victime de violences. Cette réalité interroge l'autorité judiciaire dans sa capacité à protéger les enfants efficacement, et interroge ainsi la société dans son ensemble. »

CIIVISE 1, rapport « On vous croit », novembre 2023

Profondément sensible à la situation de ces mères, en première ligne pour dénoncer les violences et protéger leurs enfants, SOS IPR structure depuis fin 2025 un pôle d'**accompagnement des parents protecteurs**. Ce pôle prend appui notamment sur une bénévole très investie dans l'association, qui accueille la parole de ces mères avec la force de sa pair-aidance.



LE PROJET DE LIEU DE RESSOURCES ET D'INFORMATIONS SUR L'INCESTE

Il naît en 2025, il se déploiera en 2026 et au-delà. Ce projet structurant est la réponse de SOS IPR à un constat sans équivoque : les besoins sont immenses, les ressources spécialisées sont rares, et les victimes, enfants comme adultes, ne peuvent pas attendre.

En Isère, sur une population d'environ 1,3 million d'habitants dont 300 000 ont moins de 16 ans, on estime à près de **30 000** le nombre d'enfants potentiellement concernés par des violences incestueuses, et à plus de **100 000** le nombre d'adultes portant les séquelles d'agressions subies dans l'enfance.

Les lieux dédiés à leur accompagnement restent extrêmement limités. Les professionnel·les de première ligne sont souvent insuffisamment formé·es. Les parcours d'aide sont fragmentés, sans continuité ni coordination.

L'activité de l'association en 2025 illustre concrètement l'ampleur de la demande et une augmentation continue qui dit l'urgence.

Face à ce constat, le **Lieu de Ressources et d'Informations sur l'Inceste** ambitionne d'être un espace référent sur le territoire isérois : **un lieu sûr, stable, non médicalisé**, identifié par les victimes, les familles, les professionnel·les et les institutions.

Ses missions s'articulent autour de cinq axes : accueillir, informer et orienter ; accompagner ; prévenir ; sensibiliser et former ; plaider et interpeler.



Ce projet pluriannuel sera le projet structurant de SOS IPR dans les années à venir. Il est le fruit de quarante ans d'expérience, de l'écoute de milliers de personnes, et de la certitude que ce que SOS IPR fait depuis 1985, accueillir la parole, créer du lien, transformer les regards, a plus que jamais sa raison d'être.

Il y a encore tant à faire. Rejoignez-nous.



NOS SOUTIENS EN 2025 Merci pour leur engagement !



Pour notre activité de soin, l'ARS Auvergne Rhône Alpes nous accorde une subvention annuelle de 10 500€.
C'est notre plus importante source de subventions.



La Ville de Grenoble a soutenu l'activité de l'association avec une subvention de 4000€. De plus, elle nous fournit un local, condition première pour exister ! En 2025, l'association a rejoint la "Maison des Droits de l'enfant et des personnes victimes durant l'enfance".



SÉSAME nous a intégré dans son réseau, ce qui nous permet de bénéficier de mécénat d'entreprises et de répondre aux appels d'offre du fond de dotation. En 2024 nous avons été Lauréat d'un appel à projet pour lequel nous avons reçu une subvention de 5 000€ destinée à financer l'événement de sensibilisation en octobre 2025.



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Délégation Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité de l'Isère nous a soutenu en 2025 pour la première fois à hauteur de 3000 euros.

Ville de **Bourgoin-Jallieu**

SAINT-EGREVE.FR



Le Département de l'Isère nous permet de bénéficier chaque année d'un accès aux formations à l'écoute pour nos bénévoles. La **Conférence Territoriale des Solidarités** a validé une aide de 5000€ pour nos activités en 2025.

MERCI !

23 personnes nous ont fait un don en 2025 pour un total de 1600€

[Faire un DON en ligne](#)

[ADHÉRER en ligne](#)

CONTACTS

sosipr.adm@gmail.com

sos-inceste-grenoble.org

Maison des droits des enfants et des victimes durant l'enfance
18 Allée de l'École Vaucanson
38 000 Grenoble

Association Loi 1901 reconnue d'intérêt général

N° RNA : W381003309